Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ECHIQUIER HIGH YIELD SRI EUROPE - I (ISIN : FR0013193752)

La Financière de l'Echiquier

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indice de référence Markit iBoox Euro Liquid High Yield Index, représentatif de la performance des emprunts privés en Euros (calculé coupons réinvestis et en Euros).

Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tels que la politique environnementale de l'émetteur, la protection des salariés ou encore la compétence de l'équipe dirigeante selon une double approche ESG "best in universe" (émetteurs les mieux notés dans leur univers) et "best effort" (émetteurs étant dans une phase d'amélioration de leurs pratiques ESG). L'objectif extra-financier est de contribuer à faire progresser les entreprises sur les enjeux ESG en engageant avec elles un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration précis et suivis dans le temps. Dans le cadre de la construction du portefeuille et de l'appréciation des critères extra financiers, l'équipe de gestion sélectionne des valeurs selon une méthodologie interne de notation ESG : après l'exclusion des secteurs et pratiques controversés, ces dernières doivent respecter une note ESG minimum.

La stratégie d'investissement du fonds Echiquier High Yield Europe repose sur une gestion active et discrétionnaire qui s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres « bond picking » et est réalisée à l'aide de stratégies variées qui combinent une approchede type «Top down» et une approche de type «Bottom up». La stratégie d'investissement, basée sur la gestion du risque de taux et de crédit, vise à choisir des titres d'une durée de vie proche de celle de l'indice Markit Iboxx Euro Liquid High Yield mais pas de manière exclusive. Elle est conditionnée par l'évolution des marchés de taux en euro, ainsi que par l'évolution des primes de risque. Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment est exposé aux obligations et titres de créances issus principalement d'émetteurs privés, mais se réserve le droit d'investir dans des obligations d'Etat de façon marginale.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 8.

Le fonds investit sur des produits de taux très majoritairement libellés en euros, l'exposition à des instruments émis dans une autre devise devant rester inférieure à 10%, indépendamment de la nationalité de l'émetteur.

Plus particulièrement, il investit sur des titres obligataires de la zone Europe (Union Européenne + Association Européenne de Libre Echange + Royaume Uni) et dans la limite de 10% de l'actif net dans des titres obligataires en dehors de cette zone y compris des titres émis par des émetteurs de pays émergents.

L'allocation entre les notations des différents émetteurs sera la suivante :

- de 0 % à 100 % de l'actif net en titres spéculatifs à haut rendement (« High Yield » : titres dont la notation est inférieure ou égale à « BBB- » selon l'agence de notation Standard & Poor's ou toute notation équivalente selon Moody's et Fitch) ou jugée équivalente selon la société de gestion ;
- la sélection des titres sera limitée aux titres de notation supérieure à «B-» au moment de l'investissement;
- de 0 % à 100 % de l'actif net en titres non notés.

Ces émetteurs font l'objet d'un suivi par la recherche interne de La Financière de l'Echiquier qui ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les notations des agences de notations.

Le gérant peut également investir jusqu'à 40% maximum de son actif net en obligations subordonnées du secteur bancaire, assurance et entreprise dont 10% maximum d'obligations convertibles contingents (dites obligations « cocos »).

Le fonds se réserve la possibilité d'intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés règlementés européens et internationaux. Dans ce cadre, l'OPCVM prendra des positions en vue de couvrir le portefeuille contre le risque de taux et éventuellement contre le risque de change. Il pourra aussi s'exposer sur des instruments financiers à terme dans le cadre de la gestion du risque de taux.

L'approche extra-financière du fonds peut impliquer certaines limites méthodologiques détaillées dans le prospectus. Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en œuvre dans l'OPCVM et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence de La Financière de l'Echiquier disponible sur le site internet www.lfde.com.

Durée de placement recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 3 ans.

Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats: L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas Securities Services et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé



rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif net à son univers d'investissement.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou des titres obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de contrepartie : Le fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles notamment dans le cadre d'opérations impliquant des instruments dérivés sur des marchés de gré à gré.

Risque de liquidité : Les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire, sa valeur liquidative peut donc baisser plus rapidement et plus fortement en raison des conditions de prix auxquelles il peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Garantie : Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	**3.00 %**	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Frais de sortie	**Néant**	Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	**0.60 %**	Les frais courants sont fondés sur une estimation des frais qui seront prélevés sur le prochain exercice (frais de gestion et commissions de mouvement). Ils excluent les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de performance	**Néant**	

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.lfde.com et sur simple demande auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris.

Performances passées

Le Fonds ne dispose pas encore de données sur une année civile complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

Date de création de l'OPCVM : 2016
Date de création de la part : 25/01/2022
Devise de référence : EUR
Indicateur de référence : Markit iBoxx Euro Liquid High Yield Index

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
Le calcul des performances prend en compte l'ensemble des frais et commissions.
Le calcul des performances tient compte des éléments de revenus distribués. Les performances sont calculées en Euros.
A compter du 25 octobre 2021, la stratégie d'investissement et le profil de rendement/risque est modifié. Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualités.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Le prospectus du FCP ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : www.lfde.com.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.lfde.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.lfde.com ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.